

Critères d'admissibilité

Toutes les candidatures seront étudiées par un comité de sélection composé d'experts indépendants du milieu de l'art, reconnus pour leur connaissance du marché de l'art canadien, leur expérience et leur intégrité.

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- Le candidat est reconnu comme une galerie privée, soit une entreprise à but lucratif dont l'activité principale est le commerce de l'art contemporain de pointe;
- La galerie est reconnue pour représenter des artistes professionnels;
- La galerie présentera à la foire une majorité d'œuvres d'art contemporain issues du marché primaire;
- La galerie a participé à au moins une autre foire au cours des trois dernières années, et a démontré une attention particulière à l'accrochage des œuvres.

À qualité égale, les candidatures des membres de l'AGAC seront priorisées.

**Pour toutes questions, communiquez avec Nikolaos Karathanasis - Directeur général
nikolaos@agac.ca ou +1 514 798-5010.**